Des bibliothèques populaires [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

complète (ce sont des exceptions) les heures si précieuses que leur laissent leurs fonctions, il en est un plus grand nombre qui ne travaillent que pour le simple acquit de leur conscience sans retirer aucun fruit sérieux de leurs lectures. Leur vie est un vrai gaspillage. Ils l'éparpillent sur toutes sortes de matières. Ils effleurent toutes les questions, et n'en approfondissent aucune. Au lieu de s'astreindre à une étude suivie, au lieu de mettre de l'ordre dans leurs lectures, ils papillonnent d'un livre à l'autre, ils oublient à mesure qu'ils apprennent : en un mot, ils font des riens. Il y a trois manières de perdre son temps : l'une ne vaut pas mieux que l'autre. C'est d'abord de ne rien faire, puis de faire des riens, en troisième lieu, de ne pas faire ce que l'on doit. Tout travail doit porter ses fruits. C'est là une vérité évidente, mais... je m'aperçois un peu tard, il est vrai, que ma lettre est trop longue et qu'elle tourne à l'homélie. Je coupe donc court en me réservant toutefois la faculté, si vous voulez bien me l'accorder, de vous parler prochainement de la manière de rendre son travail fructueux.

Agréez, mon bien cher instituteur, une nouvelle assurance de mes sentiments les plus affectueux.

Ce 21 novembre. R. H.

DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

(Suite.)

Dans plusieurs villages, on a essayé de créer des bibliothèques, mais rarement le succès a répondu au zèle déployé. Il ne faut pas se faire illusion que pour la majorité des hommes, le mauvais livre a toujours plus d'attraits que le bon. On lit plus souvent pour se divertir que pour s'instruire ; or le bon livre n'amuse pas assez ceux qui prennent la peine de l'ouvrir. En outre, ces derniers coûtent moins : le poison est au rabais.

Au nombre des libraires qui ont voulu combattre le poison par le contre-poison, repousser les mauvais livres par les bons livres, il faut citer en première ligne M. H. Casterman à Tournai. Il s'est mis à la portée des plus pauvres communes en créant ce qu'il appelle *Bibliothèque à 5 centimes.*

Voici en quoi consiste cette ingénieuse combinaison qui dispense d'une mise en fond immédiate et sur laquelle nous appelons

l'attention de toutes les personnes dévouées au bien et surtout celle des instituteurs.

Qu'une personne réunisse 25 membres ou associés, s'engageant à verser chacun 5 centimes, par semaine, durant 20 mois. Moyennant ce modeste tribut, les associés obtiendront *immédiatement*, en toute propriété, une bibliothèque de 100 à 150 volumes d'une valeur de 150 fr., à choisir dans un vaste catalogue de livres nouveaux, irréprochables au point de vue de la foi et de la morale, et dont les prix ont été réduits d'un tiers en faveur de l'œuvre.

Ces 150 fr., ne seront facturés que 100 fr. payables en cinq petits versements de 20 fr. chacun, échelonnés de quatre en quatre mois; le premier paiement se fera donc seulement lorsque la cotisation hebdomadaire de 5 centimes aura pu produire la dite somme de 20 fr., et ainsi des autres.

S'il n'est pas possible de rassembler 25 personnes que l'on en réunisse au moins 5 s'engageant à payer 25 cent par semaine.

En outre les frais de transport sont à la charge du libraire. Les ouvrages seront étiquetés, numérotés, catalogués et accompagnés d'un registre à l'usage de la société et de quelques exemplaires du catalogue.

Les personnes qui ne sont pas encore en relation avec M. Casterman et qui demanderaient une bibliothèque devront, on le comprend, donner des garanties de solvabilité. Elles pourront, par exemple, faire apostiller leur demande par un des hauts fonctionnaires de la commune ou par M. le curé.

La collection se compose :

1° D'une bibliothèque amusante : romans honnêtes, nouvelles amusantes, etc.

2° D'une bibliothèque historique, géographique et scientifique.

L'œuvre que nous proposons peut, ce nous semble, rendre de grands services. Il ne suffit pas de gémir sur le mal produit par les mauvaises lectures, mais il faut y porter un prompt remède. Dans bien des cas ce sont les instituteurs qui tiennent en main le succès de cette propagande intellectuelle; il ne faudrait souvent que leur initiative pour donner une impulsion à cette œuvre éminemment utile.

A. F., Instituteur.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la librairie qui envoie le catalogue gratis.

BIBLIOGRAPHIE.

La direction de l'instruction publique du canton de Fribourg vient de nous donner des nouvelles preuves de son activité.

Ainsi, dernièrement elle a adressé aux instituteurs diverses